

ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALEUX

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212 et L.2213.1.

VU le Code de la Route et notamment ses articles R.411.8 et R 411-25 et suivants.

VU le Code Pénal et notamment l'article 131-13.

VU la demande présentée par Monsieur ROTEUX Sylvain de la Direction des Espaces Publics – Service Voirie d'AMIENS METROPOLE pour les travaux de réfection de la chaussée chemin de Dury (VC4).

CONSIDERANT qu'il convient, vue la dangerosité, de sécuriser le chemin de Dury (VC4).

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité et la tranquillité de tous les usagers mais aussi les riverains.

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS pourra intervenir chemin de Dury (VC4) pour procéder aux travaux de réfection de la chaussée. Cette intervention pourra se faire du lundi 1^{er} juillet 2024 au lundi 22 juillet 2024.

Article 2 : Afin de permettre à l'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS d'intervenir et de travailler dans de bonnes conditions, la route étant barrée, le stationnement et la circulation de tout véhicule seront interdits 24h/24, 7 jours/7 chemin de Dury (VC4) à SALEUX.

Article 3 : La mise en place d'une déviation sera mise en place et signalée par l'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS pendant toute la durée des travaux.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché en mairie. Il le sera aussi sur le chantier mais à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet, à compter de sa publication, d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens soit à compter de la réception de la lettre exprimant le rejet du recours gracieux ou soit à compter de l'expiration du délai de 2 mois après la formulation du recours gracieux. En effet, le silence gardé de la commune pendant 2 mois équivaut à un rejet implicite de la demande.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Somme à Amiens.
- Monsieur ROTEUX Sylvain, Direction des Espaces Publics – Service voirie d'Amiens Métropole (s.roteux@amiens-metropole.com).
- Monsieur LEJEUNE Bastien, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS – (bastien.lejeune@eiffage.com).
- Messieurs les policiers municipaux de Saleux.

Fait à Saleux, le 27 juin 2024

L'Adjoint au Maire,
Rudy BERTRAND



- Affiché le 27 juin 2024